

## Transports. En Île-de-France, supprimer les particules fines... à la source

L'Humanité

Vendredi 28 Mai 2021

[Diego Chauvet](#)



Un dispositif permettant d'aspirer les particules émises par les systèmes de freinage est en cours d'expérimentation à la SNCF. Des élus communistes demandent son extension à la RATP.

Deux élus communistes, l'adjoint au maire de Paris Jacques Baudrier et la conseillère régionale Céline Malaisé, cheffe de file du PCF pour le scrutin de juin, entendent demander à la région d'étendre l'expérimentation d'un dispositif original contre les émissions de particules fines par les transports en commun. Il ne s'agit pas de celles émises par les moteurs thermiques, à essence ou au gazole. Ces dernières ont beaucoup fait parler d'elles, notamment [à l'occasion du « Dieselgate » ayant mis en lumière les pratiques de constructeurs automobiles tels que Volkswagen.](#)

### **Rames de métro, RER et trains sont particulièrement polluants**

Depuis plusieurs années, les constructeurs ont considérablement amélioré les performances des moteurs afin qu'ils émettent moins de particules fines, au point que, aujourd'hui, la principale source de pollution en la matière se situe plutôt au niveau... des systèmes de freinage. « Ce sont des dizaines de milliers de décès qui pourraient être évités chaque année en réduisant l'émission de particules fines » clame Jacques Baudrier, également administrateur d'Île-de-France Mobilités. Et de fait, les véhicules à moteurs thermiques sont loin d'être les seuls concernés. Les voitures électriques, mais aussi et surtout les rames de métro, les RER et les trains, sont particulièrement polluants.

Une start-up, Tallano Technologie, s'intéresse de près au problème et après plusieurs années de recherches, a développé un système permettant potentiellement de réduire considérablement ces émissions de particules fines par les systèmes de freinage. Son directeur général, Jean-Louis Juchault, en explique le principe. Les plaquettes de frein, qu'elles soient sur une voiture ou un train, fonctionnent selon le même principe : un matériau composite vient frotter un disque métallique, et c'est ce frottement qui provoque le freinage. Mais aussi l'émission de particules fines en grande quantité.

### **Un système d'aspiration et de recyclage**

« On peut les voir et les prélever simplement en passant le doigt sur la jante d'une roue de voiture ». Dispersées dans l'air ambiant (et plus particulièrement en milieu clos comme les stations de métro ou de RER), elles sont inhalées et particulièrement toxiques pour l'organisme de par la présence de métaux, posant un véritable problème de santé publique. Les aérations des couloirs du métro et du RER ne sont pas suffisantes à régler ce problème, et ne font même que le déplacer en rejetant ces particules à l'extérieur. Tallano Technologie a donc développé et mis au point un système d'aspiration à la source : placé au plus près des freins, celui-ci ne s'enclenche qu'au moment du freinage et aspire les particules métalliques vers un filtre. Récupérées, celles-ci sont alors même recyclables...

Pour l'instant, seule la SNCF a accepté d'expérimenter ce dispositif original sur une rame du RER C. Convaincu de son utilité pour la santé publique, Jacques Baudrier estime qu'il faudrait généraliser cette expérimentation, et impliquer également la RATP. Et si elle est concluante, la pérenniser.